

Lettre d'information du 11 avril 2025

Église Saint-Luc

4 bis place Saint-Luc 04 78 25 39 01

eglise.saintluc@paroissesaintefoy.fr

Église Sainte-Foy

13 Place Xavier Ricard

04 78 59 30 71

eglise.saintefoy@paroissesaintefoy.fr

Église Sainte-Thérèse

105 rue Cdt Charcot

04 72 16 05 27

eglise.saintetherese@paroissesaintefoy.fr

SOMMAIRE

- 1 ÉVANGILE DU DIMANCHE
- OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE
- 2 DENIER DE L'ÉGLISE
- 2 CONFESSIONS
- PRIER AU
 CARMEL
 POUR PÂQUES
- PÂQUES DANS L'UNITÉ DES CHRÉTIENS
- POINT SUR LA LUTTE CONTRE LES ABUS
- 2 DATES À NOTER

Évangile du dimanche 13 avril (Extrait : Lc 23,1-25)

n ce temps-là, l'assemblée tout entière se leva, et on emmena Jésus chez Pilate. On se mit alors à l'accuser : « Nous avons trouvé cet homme en train de semer le trouble dans notre nation : il empêche de payer l'impôt à l'empereur, et il dit qu'il est le Christ, le Roi. » Pilate l'interrogea : « Es-tu le roi des Juifs ? » Jésus répondit : « C'est toi-même qui le dis. » Pilate s'adressa aux grands prêtres et aux foules: « Je ne trouve chez cet homme aucun motif de condamnation. » Mais ils insistaient avec force : « Il soulève le peuple en enseignant dans toute la Judée ; après avoir commencé en Galilée, il est venu jusqu'ici. » À ces mots, Pilate demanda si l'homme était Galiléen. Apprenant qu'il relevait de l'autorité d'Hérode, il le renvoya devant ce dernier, qui se trouvait lui aussi à Jérusalem en ces jours-là.

À la vue de Jésus, Hérode éprouva une joie extrême : en effet, depuis longtemps il désirait le voir à cause de ce qu'il entendait dire de lui, et il espérait lui voir faire un miracle. Il lui posa bon nombre de questions, mais Jésus ne lui répondit rien. Les grands prêtres et les scribes étaient là, et ils l'accusaient avec véhémence. Hérode, ainsi que ses soldats, le traita avec mépris et se moqua de lui : il le revêtit d'un manteau de couleur éclatante et le renvoya à Pilate. Ce jourlà, Hérode et Pilate devinrent des amis, alors qu'auparavant il y avait de l'hostilité entre eux. Alors Pilate convoqua les grands prêtres, les chefs et le peuple. Il leur dit : « Vous m'avez amené cet homme en l'accusant d'introduire la subversion dans le peuple. Or, j'ai moi-même instruit l'affaire devant vous et, parmi les faits dont vous l'accusez, je n'ai trouvé chez cet homme aucun motif de condamnation. D'ailleurs, Hérode non plus, puisqu'il nous l'a renvoyé. En somme, cet homme n'a rien fait qui mérite la mort. Je vais donc le relâcher après lui



avoir fait donner une correction. » Ils se mirent à crier tous ensemble: « Mort à cet homme! Relâche-nous Barabbas. » Ce Barabbas avait été jeté en prison pour une émeute survenue dans la ville, et pour meurtre. Pilate, dans son désir de relâcher Jésus, leur adressa de nouveau la parole. Mais ils vociféraient : « Crucifie-le ! Crucifiele! » Pour la troisième fois, il leur dit : « Quel mal a donc fait cet homme? Je n'ai trouvé en lui aucun motif de condamnation à mort. Je vais donc le relâcher après lui avoir fait donner une correction. » Mais ils insistaient à grands cris, réclamant qu'il soit crucifié ; et leurs cris s'amplifiaient. Alors Pilate décida de satisfaire leur requête. Il relâcha celui qu'ils réclamaient, le prisonnier condamné pour émeute et pour meurtre, et il livra Jésus à leur bon plaisir.

Lire l'évangile complet (Lc 22, 14 – 23, 56)

Offices de la Semaine sainte

Jeudi 17 avril à 19h30 à Saint-Luc :

Messe du Jeudi saint

Vendredi 18 avril:

- Chemin de croix à 15h au Carmel (111bis rue du commandant Charcot)
- Célébration de la croix à 19h30 à Saint-Luc

Samedi 19 avril à 21h à Saint-Luc :

• Veillée pascale (pas de messe à 18h)

Dimanche 20 avril à 10h30 à Saint-Luc :

 Messe de Pâques (messe unique pour toute la paroisse)



Denier de l'Église



Ce week-end des Rameaux commence la campagne 2025 du Denier de l'Église.

Le denier, ce don de chaque chrétien à l'Église, est un don en retour, chargé d'une valeur spirituelle.

Ambroise Laurent, secrétaire général adjoint aux affaires économiques, sociales et juridiques de la Conférence des évêques de France éclaire le sens spirituel du don : « Audelà de l'acte de donner à l'Église pour lui permettre de continuer à vivre, le don a un sens pour chacun des baptisés que nous sommes. Il s'agit d'une démarche de gratitude visàvis des dons de Dieu "non pas comme un dû que j'honorerais ou une dette que je rembourserais, mais comme l'expression d'une joyeuse reconnaissance". »

Vous savez que le denier permet de subvenir aux besoins des prêtres et des laïcs en mission ecclésiale, de financer les études des séminaristes et les compléments de retraite des prêtres âgés. Nous comptons sur votre contribution. La participation de tous les catholiques est essentielle.

Notre évêque, Mgr de Germay, nous interroge : « J'ose vous demander : Ne pourriez-vous pas augmenter votre participation financière à la vie de notre diocèse ? »

Des tracts vous seront distribués à la fin des messes (ils sont aussi disponibles sur le <u>site du diocèse</u>). Ils indiquent les différentes modalités possibles de don. Si vous êtes donateur habituel et que vous avez déjà reçu un courrier, prenez néanmoins ce tract pour le remettre à quelqu'un de votre connaissance. Nous vous remercions pour votre soutien.

Michel Vogien, pour l'équipe du denier

Confessions

• Mardi 15 avril à Sainte-Thérèse : 10h-12h et 17h-18h30

• Jeudi 17 avril à Saint-Luc : 10h-12h et 17h-18h30

• Vendredi 18 avril à Sainte-Foy: 10h-12h et 17h-18h30

• Samedi 19 avril à Saint-Luc : 10h-12h

Le Carmel Saint-Joseph nous invite à prier

Comme communauté religieuse, nous vivons des temps de prières que la liturgie nous offre en plus de celles vécues en paroisse. Soyez les bienvenus!

Jeudi 17 avril

- 11h30 : Seder et Mandatum (lavement des pieds) : <u>sur</u> <u>inscription</u>
- 21h30 jusqu'à 24h : Veille au « jardin des oliviers » (oratoire)

Vendredi 18 avril

- 15h 16h30 : Chemin de croix paroissial dans le parc
- 21h30 21h45 : Célébration de l'ensevelissement (oratoire)

Tous les jours

- 6h45 : Oraison prière en silence (Oratoire)
- 7h30 8h30 : Office des ténèbres : chants de psaumes... (oratoire)

Carmel Saint-Joseph, 111 bis rue commandant Charcot lyonfraternite.csi@gmail.com

Vous pouvez télécharger le tract.

Fêter Pâques dans l'unité des chrétiens

Comme chaque année, vous êtes invités à venir célébrer la résurrection du Christ dans l'unité des chrétiens. Cette année, rendez-vous le dimanche 20 avril à 6h30 au temple du Change (Lyon 5ème) pour une marche vers Fourvière ou directement sur l'esplanade de Fourvière à 7h.

Plus d'informations sur le site du diocèse.

Lutte contre les abus : point d'étape

L'Assemblée plénière de printemps des évêques de France s'est achevée le 4 avril. Les évêques ont tenu à adresser un message aux fidèles catholiques au sujet de la lutte contre les violences sexuelles dans l'Église, afin d'encourager chacun à la conversion des cœurs et des intelligences.

Ce fut également l'occasion d'élire le cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, comme nouveau président de la Conférence des évêques de France.

Plus d'informations sur le site du diocèse.

Autres dates à noter

Église en sortie

Samedi 12 avril de 9h30 à 12h : rendez-vous à Saint-Luc pour évangéliser dans le quartier (voir le <u>site paroissial</u>).

Adoration proposée aux enfants

Samedi 12 avril à 10h à Saint-Luc

Pour recevoir systématiquement cette lettre par mail, merci de vous inscrire à : communication@paroissesaintefoy.fr
Vous trouverez toutes les informations concernant la vie de notre paroisse sur son site : https://www.paroissesaintefoy.fr